



**Galley Nicolas**

Déversement de gravier au barrage de Rossens

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 21.05.24

**Dépôt**

En 2023, puis à nouveau en 2024, des déversements de gravier ont eu lieu au fond du barrage de Rossens, dans le lit de la petite Sarine. Ces déversements s'opèrent depuis la route qui relie le barrage au village de Rossens.

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est l'utilité / la fonctionnalité de ces déversements ?
2. D'où provient le gravier ?
3. N'y a-t-il aucun risque de contamination ou de transmission de maladies ?
4. Quel est le coût de ces opérations ?

—